

DYNAMIQUES

HISTOIRE SOCIALE EN REVUE



TRAVAIL HIER ET AUJOURD'HUI À LUBUMBASHI PERSPECTIVES GÉNÉRALES

Donatien Dibwe dia Mwembu
Professeur d'histoire, Université de Lubumbashi

INTRODUCTION

En 2001, nous avons organisé une exposition autour du thème « Travail hier et aujourd'hui ». La question fondamentale qui a milité en faveur de ce thème était celle de savoir ce qu'était devenu le travail dans la mémoire des travailleurs et travailleuses après une longue période de crise politique, économique et sociale qu'a connue la République démocratique du Congo (RD Congo). Cette crise a été marquée par la politique improductive de la zaïrianisation en novembre 1973, le processus de démocratisation amorcé en avril 1990 avec son cortège de violences (les incidents sanglants sur le campus universitaire de Lubumbashi, le pillage systématique du tissu économique urbain, le conflit interethnique katangais-kasaïen, etc.). À l'époque, comme maintenant, le « hier » signifie non seulement le passé lointain, la période précoloniale et coloniale, mais aussi le passé récent dans la période postcoloniale.

Notre communication s'intéresse à la représentation du travail dans la mémoire des ouvriers de la ville de Lubumbashi, principalement ceux de l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK), devenue Générale des carrières et des mines (Gécamines) en 1967. Elle prend pour point de départ le dialogue entre deux représentants de générations et de mondes de travail différents, à savoir un père, ancien retraité de l'UMHK, et son fils, ingénieur et travailleur actif au sein de la même entreprise, actuellement Gécamines. Le vieux travailleur retraité de l'UMHK ne comprend pas comment un salarié, ingénieur de surcroît, ne soit pas capable de nourrir convenablement sa famille et de se loger. Car en fait, l'ingénieur en question continue à loger dans la maison paternelle avec ses trois enfants. Le vieux travailleur raconte comment, à son époque, la sécurité sociale était assurée à tout travailleur, quelle que fût sa catégorie professionnelle. La situation présente que vit son fils est dramatique. Il en découle que le travail d'aujourd'hui tue plus qu'il ne fait vivre le salarié.

**TRAVAIL
ET CONDITIONS
DE TRAVAIL EN
RD CONGO HIER
ET AUJOURD'HUI**

Revue n^{os} 15 – 16
Octobre 2021

MOTS - CLÉS

- Travail
- Artisanat
- Lubumbashi

COMITÉ DE LECTURE

Dresse Renée
Georis Pierre
Jacoby Josiane
Tondeur Julien
Welter François

CONTACTS

Éditeur responsable :
François Welter

**Coordinateur
n^{os} 15 – 16 :**
Julien Tondeur
Julien.tondeur@carhop.be

Support technique :
Neil Bouchat
neil.bouchat@carhop.be

www.carhop.be

Tél : 067/48.58.61
02/514.15.30

La question principale autour de laquelle se focalise cette communication est celle de savoir ce qu'a été le travail et comment il a évolué au cours des trois périodes classiques de l'histoire de la RD Congo, à savoir, la période précoloniale, la période coloniale et la période postcoloniale.

LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE

Le travail apparaît à toute la communauté humaine comme une occasion pour l'émancipation de l'être humain, une libération dans la mesure où l'être humain se soustrait de la tutelle d'autrui et est désormais maître de son destin, vole de ses propres ailes et affirme ses responsabilités et sa maturité dans la satisfaction de ses propres besoins. Les enquêtes menées auprès des anciens travailleurs des grandes entreprises locales montrent qu'avant leur recrutement à destination du Haut-Katanga industriel, les Congolais.e.s s'adonnent principalement aux activités agropastorales. Néanmoins, certaines activités industrielles peuvent exister également, nous le détaillerons par la suite.

De manière générale, la terre est une propriété collective, clanique. Les Congolais.e.s ignorent habituellement le travail salarié et le travail profit. Le travail pratiqué est le plus souvent un travail utilitaire au profit de la communauté familiale et dont l'objet est la production des biens de consommation, la mise en œuvre des matériaux nécessités par l'habitat, les objets ménagers ou la culture. En d'autres termes, on ne travaille pas pour l'amélioration du rendement, encore moins pour une rémunération quelconque. Ici, chaque membre participe au devenir du groupe, à son bien-être, à sa survie.

La situation est semblable en ce qui concerne les populations autochtones du site de Lubumbashi, les Batemba et les Bena-Kasaka du chef Kaponda, qui travaillent aussi en vue d'assurer leur vécu quotidien. Elles disposent des moyens techniques adéquats pour exécuter leurs activités agricoles et industrielles. Les travaux agricoles (la cueillette, la pêche, la chasse, l'élevage et l'agriculture) ont lieu pendant la saison des pluies, d'octobre à avril, tandis que les travaux industriels (la récolte de la malachite et du bois, la fonte du cuivre et enfin la fabrication des croisettes¹) par les « mangeurs » de cuivre sont effectués pendant la saison sèche, de mai à septembre.² À la différence des travaux agropastoraux, l'exploitation minière artisanale a un objet de profit puisque les produits fabriqués, à savoir les fils de cuivre, les houes, les balles de fusil, les bracelets et les célèbres croisettes sont aussi vendus localement et aux populations étrangères.³ Les populations autochtones exploitent ainsi plusieurs mines à ciel ouvert (énormes trous de marmite) sur les sites de Kalukuluku, Rwashi, etc., et ailleurs dans le reste du Sud-Est de l'espace qui sera dénommé province du Katanga à partir de 1910.⁴ Le développement à la fois agricole et industriel a un impact positif sur la création, l'organisation et le développement du

¹ Les croisettes du Katanga sont des croix de cuivre d'environ 20 cm de long et pesant un kilo, utilisées comme monnaie dans certaines parties de la RD Congo au 19^e et au début du 20^e siècle.

² Après la saison des pluies, les populations s'adonnent aux travaux d'exploitation minière artisanale. « Allons manger le cuivre », telle est l'expression utilisée dans la campagne pour l'exploitation du cuivre. En fait, « manger », c'est se fortifier et c'est acquérir la richesse ». Cf. *Union Minière du Haut-Katanga*, 1906-1956, Bruxelles, L. Cuypers, 1957, p. 20.

³ *Ibidem*, p. 20-21.

⁴ VERBECK A., « Les croisettes de cuivre du Katanga », *Revue congolaise illustrée*, n° 1, janvier 1960, p.28-29 ; voir aussi LADAME F., « Le droit des indigènes sur les mines de cuivre du Katanga », *Congo*, n° 5, décembre 1921, p. 685-691.

royaume de Garenganze sous le règne du roi M'Siri.⁵ Bunkeya, la capitale de ce royaume, est devenue un centre commercial important à cause des activités économiques qui s'y déroulent. L'avènement de la colonisation met un terme à l'existence du royaume de M'Siri, après l'assassinat de ce dernier en 1891. Ensuite, la création du Comité spécial du Katanga en 1900 dépossède les autochtones de leur droit d'exploiter et de jouir de leurs ressources du sous-sol. À partir de ce moment, interdites désormais de « manger le cuivre », les populations autochtones se contentent uniquement des activités agropastorales.

LA PÉRIODE COLONIALE (1885-1960)

L'année 1910 marque un tournant décisif dans l'histoire de la RD Congo. Le Congo belge passe alors de l'économie de la cueillette (ivoire, caoutchouc) à celle de l'exploitation minière industrielle. L'émergence du monde industriel moderne provoque une grande mobilité des populations, avec comme conséquence de profonds bouleversements des structures démographiques. Les migrations, d'abord forcées et ensuite volontaires, renforcent le déséquilibre démographique entre les deux nouveaux mondes différents, mais complémentaires : le milieu rural agricole dans lequel prédomine le travail dit traditionnel et, le milieu urbain industriel, bastion du travail dit moderne.

Le monde rural

Le monde rural doit jouer, au début de l'industrialisation, le rôle à la fois de reproduction de la force de travail et de grenier pour le développement économique de la ville, puisqu'il faut nourrir les travailleurs engagés dans des entreprises industrielles. Les paysans sont également astreints à des travaux forcés, communément appelés travaux d'ordre éducatif, dont fait partie notamment la culture de coton. Ils sont indépendants mais à la solde des sociétés cotonnières dans le cadre des cultures obligatoires. En dehors des cultures obligatoires, ces paysans s'occupent aussi des cultures dites facultatives (manioc, maïs, arachides, haricots, etc.) dont les produits sont destinés aux centres de consommation dans les espaces industriels. Le travail dans le milieu rural n'est plus tourné uniquement vers la consommation de la communauté rurale, mais aussi vers la vente aux seules sociétés cotonnières (pour le coton) et aux sociétés minières et industrielles implantées dans les centres urbains.

Le monde rural doit alors faire face à deux politiques coloniales diamétralement opposées. D'une part, une production vivrière abondante est nécessaire pour nourrir la main-d'œuvre africaine urbaine de plus en plus nombreuse. D'autre part, on assiste à la mise sur pied d'une politique de sous-peuplement et de sous-développement des milieux ruraux au profit du milieu industriel qui a besoin d'une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse pour son développement. Ainsi dans les villages, les gens sont-ils désormais obligés de payer leur impôt de capitation en argent et non plus en nature. Pour ce faire, ils doivent soit vendre leurs produits agricoles soit se faire engager dans des entreprises minières, industrielles et

⁵ M'Siri (vers 1830 - 1891), fonde et dirige le royaume Garenganze d'environ 1856 à 1891.

commerciales. En 1927, par exemple, les autorités de l'UMHK ont refusé d'acheter les produits agricoles des Congolais.e.s, tentant par cette mesure de forcer les engagements dans les mines.⁶

Le milieu rural va alors connaître un exode massif, fruit de la mise en place des stratégies de répulsion, notamment les travaux obligatoires et l'institution de l'impôt en argent, afin de décourager les villageois et les contraindre à quitter leur village. Beaucoup d'études ont été consacrées, entre autres, à ce problème.⁷

On assiste par ailleurs, au début des années 1930, à un conflit « mines-coton » opposant l'UMHK aux sociétés cotonnières qui entravent l'émigration des travailleurs mariés vers les centres urbains.⁸

Le monde industriel moderne

Dans le Haut-Katanga industriel, Élisabethville (aujourd'hui Lubumbashi) va naître parce que l'UMHK décide d'y implanter sa première usine pour le traitement du cuivre près de la rivière Lubumbashi. La présence d'un cours d'eau à fort débit pour ravitailler ses usines et le passage sur ce même site du chemin de fer en provenance du Cap sont des facteurs déterminants qui militent en faveur de ce choix.

L'implantation de l'UMHK provoque la création et le développement de petites et moyennes entreprises, filiales industrielles, commerciales et agricoles. Leur présence suscite des recrutements massifs (obligatoires d'abord et volontaires plus tard) de main-d'œuvre congolaise et africaine (d'autres pays du continent) et leur concentration dans des foyers industriels.

Le début de l'industrialisation s'accompagne de mauvaises conditions de travail et de vie des populations ouvrières. Le logement défectueux et grégaire, le travail exclusivement manuel avec des outils de production rudimentaires, l'alimentation déficiente, l'absence d'un équipement approprié et l'absence de sécurité sur le lieu de travail, etc., engendrent des taux de morbidité et de mortalité très élevés, à telle enseigne que le Haut-Katanga industriel est considéré comme le pays de la mort. Le travail lui-même apparaît aux yeux des travailleurs africains comme une forme déguisée d'esclavage. D'où l'expression « kazi ni butumwa » (le travail c'est l'esclavage).

⁶ Pour en savoir plus sur la question des stratégies coloniales instituées pour soumettre les populations, voir l'article d'Asclépiade Mufungizi publié dans ce numéro de *Dynamiques* : MUFUNGIZI MUTAGYOYORA A., « Résistances des Bashi au travail forcé dans le Kivu sous le régime colonial. Stratégies d'acteurs », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n°15-16 : Travail et conditions de travail en RD Congo hier et aujourd'hui, octobre 2021, mis en ligne le 18 octobre 2021. URL : www.carhop.be.

⁷ CIRHAGARHULA B., *Les migrations de travailleurs dans le contexte de l'histoire sociale et économique de l'ancien district de la Lulua (1920-1940)*, Lubumbashi, UNAZA, mémoire de licence en histoire, 1974. Voir aussi VERBEEK L., *L'histoire dans les chants et les danses populaires : la zone culturelle Bemba du Haut-Shaba (Zaïre)*, Louvain-la-Neuve, Centre d'histoire de l'Afrique, 1992 (Enquêtes et Documents d'histoire africaine, 10), p. XIII.

⁸ DIBWE DIA MWEMBU D., *Bana shaba abandonnés par leur père : structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga (1910-1997)*, Paris, L'Harmattan, 2001 (Mémoires, lieux de savoir : Archive congolaise), p. 56.

Le travail est rendu d'autant plus dur que le séjour de l'Africain dans le centre industriel ne doit pas dépasser une année. Ainsi le travailleur africain doit-il être pressé et rejeté comme un citron. C'est donc une épave qui rentre dans son village où l'attendent les travaux champêtres. Dans ces conditions, la désertion s'avère être une forme de résistance passive de la part des travailleurs autochtones.

À partir de la fin des années 1920, l'UMHK change sa politique de gestion de la main-d'œuvre africaine. Poussée par des nécessités économiques, elle met un terme au système de travail migrant de courte durée, imité de l'Afrique du Sud, et adopte une politique de stabilisation. Cette politique sociale ne peut pas réussir sans la « complicité » involontaire des femmes africaines. Leur présence et celle des enfants sont par conséquent tolérées dans les centres industriels. C'est le phénomène connu sous le terme de la (re)constitution des ménages. Bien qu'exclues du circuit économique moderne, les femmes sont considérées par les grandes entreprises coloniales comme le socle de leur développement. Il faut rendre attrayants les camps des travailleurs en améliorant le logement et en l'adaptant à la taille des familles des travailleurs, en améliorant la quantité et la qualité de l'alimentation, en améliorant les infrastructures médicales, en créant des écoles pour les enfants et des foyers sociaux pour les femmes des travailleurs. Une fois dans les camps de travailleurs, les femmes changent de statut social. Elles ne sont plus des femmes paysannes, mais bien des femmes ménagères. Elles se sentent dépouillées des charges rurales : l'eau de robinet remplace la rivière ; la ration alimentaire remplace les travaux de champs ; la distribution du bois de chauffage et de cuisson au camp remplace la recherche du bois en forêt. Les femmes ménagères sont considérées par leurs époux comme des « *bibi sultani* » (femmes-reines)⁹ ou des femmes oisives. Au fur et à mesure que les conditions de vie et de travail s'améliorent, la vie dans les centres industriels s'améliore aussi et devient attrayante, les taux de morbidité et de mortalité baissent. Les camps industriels, jadis dévoreurs des personnes, connaissent des taux de natalité élevés et donc un accroissement naturel de plus en plus positif.

La rémunération des travailleurs comprend deux rubriques : le salaire en nature, le plus important (logement, ration alimentaire, enseignement, soins médicaux, travaux d'assainissement de l'environnement), et le salaire en espèces, considéré comme l'argent de poche, un salaire de misère.

« En 1949, note Michel Merlier, l'Union minière évalue le coût moyen d'une journée d'ouvrier à 76,84 francs dont 24,98 francs seulement en espèces. Le reste se décompose comme suit : 31,41 francs pour les avantages en nature (ration et logement), 9,82 francs pour les charges imposées par l'État (école, soins), 2,98 francs pour divers avantages indirects et 7,65 francs pour l'administration et l'entretien des camps ».¹⁰

⁹ Pour la population de l'époque, elles sont considérées comme des femmes-reines puisqu'elles ne travaillent pas comme au village. Elles restent à la maison et attendent que leurs époux leur versent le salaire à la fin du mois. Les époux sont « considérés » comme des serviteurs.

¹⁰ MERLIER M., *Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, François Maspero, 1962, p. 174. D'après les chiffres fournis par Merlier, le salaire en espèces du travailleur de l'Union minière en 1949 équivalait à 32,5 % du coût moyen journalier d'ouvrier.

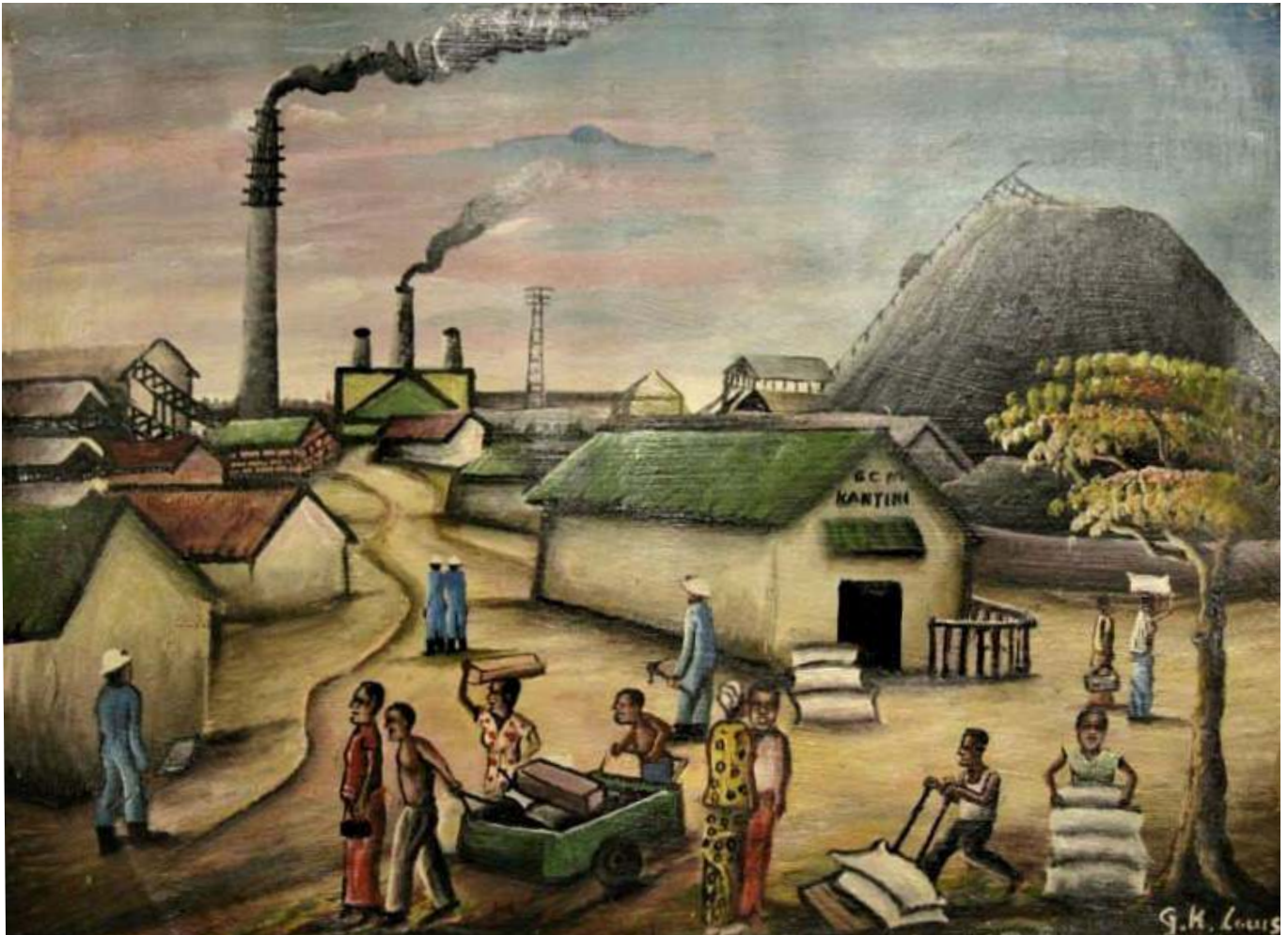


Tableau « La cheminée de la Gécamines fume ! » de G.K. Louis, Lubumbashi, 2001
(Collection Bogumil Jewsiewicki).¹¹

Le salaire en espèces offert au travailleur est donc de loin inférieur au salaire en nature. La grève des travailleurs africains de décembre 1941 est un signe de leur mécontentement par rapport au salaire de misère qu'ils perçoivent à la fin du mois.

La création des syndicats après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, va contribuer tant bien que mal à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Les syndicats, porte-parole et défenseurs des intérêts des travailleurs, s'érigent alors en des espaces appropriés de négociations et de réduction de l'arbitraire des employeurs. Au cours des années 1950, le travail semble assurer une certaine aisance auprès du travailleur. Aussi l'expression « *kazi ni butumwa* » est désormais remplacée par « *kazi ndjo baba, ndio mama* » (le travail, c'est mon père, c'est ma mère) ou encore « *kazi ndjo buzima bwa muntu* » (le travail, c'est ça la vie d'une personne).

¹¹ Il s'agit de la reproduction digitale de la collection de Bogumil Jewsiewicki élaborée et indexée par la chaire d'Histoire de l'Afrique du Département d'Histoire de l'Université de la Calabrie, à Cosenza, en Italie. Voir le site de l'Università della Calabria, <http://www.congoartpop.unical.it/?lang=fr>, page consultée le 11 octobre 2021. J'ai utilisé tous les tableaux avec l'autorisation de Rosario Giordano, professeur de l'histoire et des institutions de l'Afrique à l'Université de la Calabrie. La chaire d'Histoire de l'Afrique travaille en collaboration avec le Projet « Mémoires de Lubumbashi », dont je suis l'animateur principal local. Tous les tableaux dans cet article proviennent de cette collection digitale.

Le travail procure alors un statut social dans la communauté, se substitue aux parents du travailleur, valorise le salarié puisqu'il lui permet de satisfaire les besoins élémentaires de son foyer c'est-à-dire de jouer efficacement son rôle de pourvoyeur et de source principale de revenu pour la famille. « Furaha ya Katanga iko wapi wa bwana ? Kuvaa, kula, kunywa » (Où est la joie du Katanga, messieurs ? S'habiller, manger et boire) que chante l'artiste musicien Édouard Masengo Katiti, n'est possible que grâce au travail salarié. C'est la période de la sanctification du travail. Des photos de famille, qui sont envoyées au village, montrent des couples heureux entourés de leur progéniture et des biens matériels accumulés grâce au travail (machine à coudre, vélo pour homme et vélo pour dame, phonographe, etc.). Le travail salarié va finalement créer des catégories professionnelles. Vers la deuxième moitié des années 1950, le salaire en nature est progressivement remplacé par le salaire en espèces. En janvier 1961, les travailleurs commencent à percevoir toute leur rémunération en espèces.

Jusqu'à la veille de l'accession du pays à son indépendance en 1960, la ville de Lubumbashi est une ville des salariés, un milieu exclusif. Le travail y est la raison *sine qua non* de résidence. L'accès à ce milieu n'est accordé qu'aux personnes ayant signé un contrat de travail. C'est la raison pour laquelle le résident ploie sous le poids des documents administratifs (livret de travail, passeport de mutation, feuille de route, livret d'identité, etc.) justifiant son séjour dans cet espace. En principe, les travailleurs en fin de terme et les chômeurs n'ont pas de raison de séjourner dans la ville.¹² Ils sont obligés de rentrer dans leur village pour s'occuper des travaux champêtres.

LA PÉRIODE POSTCOLONIALE

1960 - 2000

L'indépendance du Congo s'accompagne d'une série de violences politiques et économiques aux conséquences fâcheuses : rapatriement des capitaux, sécessions katangaïse (1960-1963) et du Sud-Kasaï (août 1960), chute des investissements, ralentissement des activités économiques, licenciements massifs des travailleurs. Lubumbashi enregistre une réduction du nombre d'emplois qui passe de 28 483 travailleurs salariés africains en 1958 à 24 080 en 1963.¹³

En 1965, Mobutu Sesse Seko s'empare du pouvoir par un coup d'État militaire. Il justifie cette prise du pouvoir par la situation économique chaotique du pays engendrée par une situation politique catastrophique :

« On ne travaille plus au Zaïre », dit-il. « Avant l'indépendance, on produisait 120 000 tonnes de maïs, aujourd'hui 50 000 tonnes ; 100 000 tonnes de riz, aujourd'hui 20 000 tonnes ; 1 500 000 tonnes de coton-graine, aujourd'hui 15 000 tonnes ».¹⁴

¹² Nous disons bien en principe, parce qu'à chaque récession économique (1930, 1958), tous les travailleurs licenciés, et donc sans emploi, ne rentraient pas au village. Beaucoup d'entre eux restaient en ville et s'occupaient des activités informelles qui échappaient au contrôle de l'administration coloniale. M. Merlier note par exemple qu'en 1958 le nombre de chômeurs était passé de 6 000 à 7 200 à Lubumbashi. Cf. MERLIER M., *Le Congo...*, p. 170.

¹³ DIBWE DIA MWEMBU D., « Processus d'informalisation et trajectoires sociales. Le cas de la ville de Lubumbashi », dans DE VILLERS G., JEWSIEWICKI B., MONNIER L. (dir.), *Manières de vivre. Économie de la débrouille dans les villes du Congo/ Zaïre*, Tervuren-Paris, CEDAF-L'Harmattan, 2002, p. 41.

¹⁴ KABUE B., *L'expérience zaïroise. Du casque colonial à la toque de léopard*, Paris, Afrique Biblio Club, 1975, p.105.

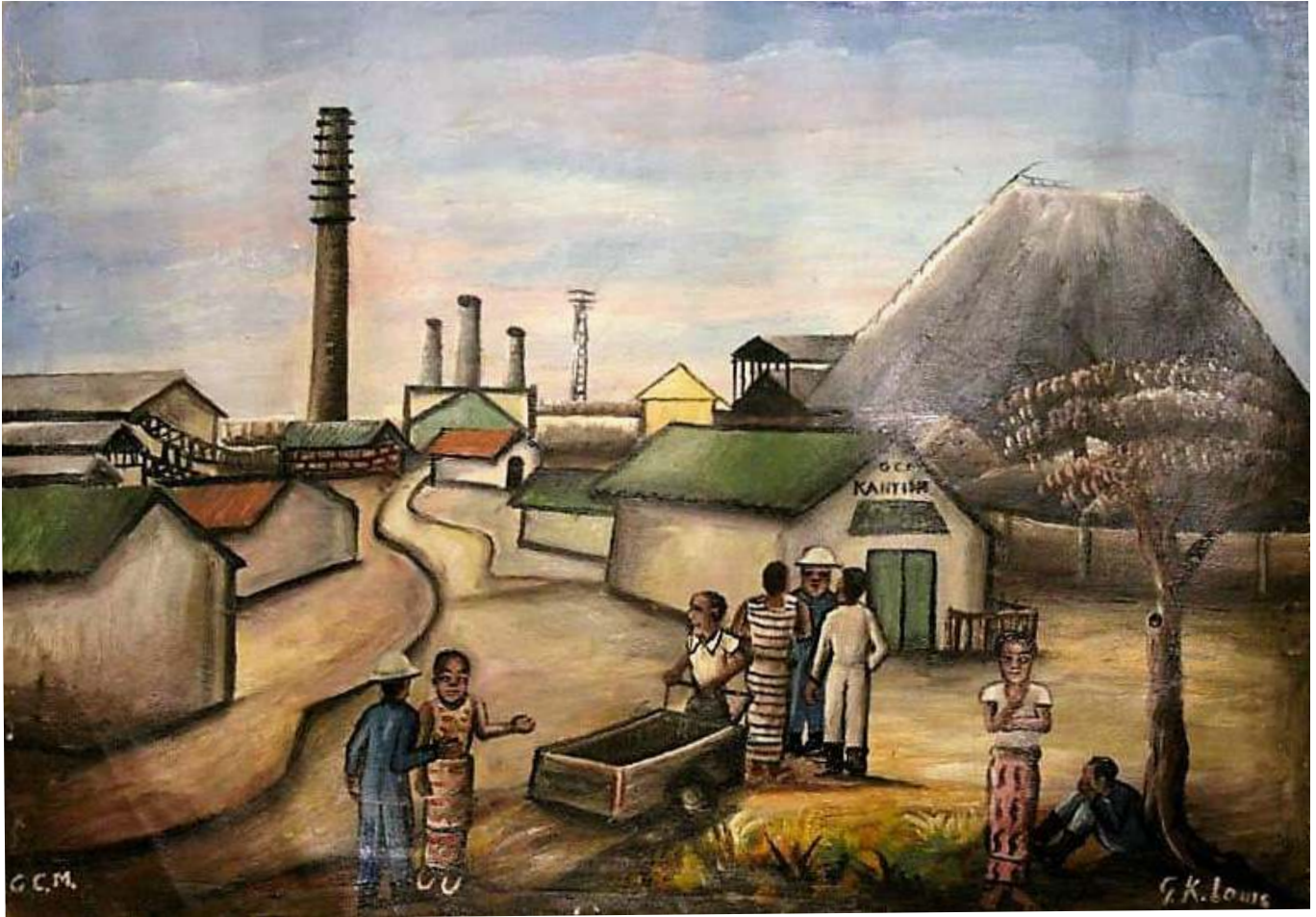


Tableau « La cheminée de la Gécamines ne fume plus. » de G.K. Louis, Lubumbashi, 2001
(Collection Bogumil Jewsiewicki).

Il demande au peuple de lui accorder cinq ans pour reconstruire le pays dont l'économie est sérieusement ébranlée par les troubles politiques. Et de fait, de 1965 à 1970, le pays atteint son apogée sur le plan économique. La reprise est rendue possible à la fois par la réforme monétaire de 1967 et la promulgation du code des investissements de 1969, très favorable aux investisseurs étrangers. Mais cette période de prospérité cède vite la place à une longue période de déclin économique, inaugurée par la politique improductive de zaïrianisation du régime Mobutu en novembre 1973 et accentuée par le processus de démocratisation mal compris et bancal amorcé au cours des années 1990.¹⁵ Les incidents sanglants sur le campus universitaire de Lubumbashi, avec comme conséquence malheureuse la mise en quarantaine du pays par la communauté internationale, les conflits interethniques katangais-kasaïens, le pillage du tissu économique urbain (1991-1992), la mauvaise gestion, le manque d'investissements frais, la vétusté de l'outil de production, sont défavorables à la croissance économique et à l'augmentation du nombre des travailleurs salariés.

¹⁵ Suite au processus de zaïrianisation du pays, le Congo devient le Zaïre de 1971 à 1997.

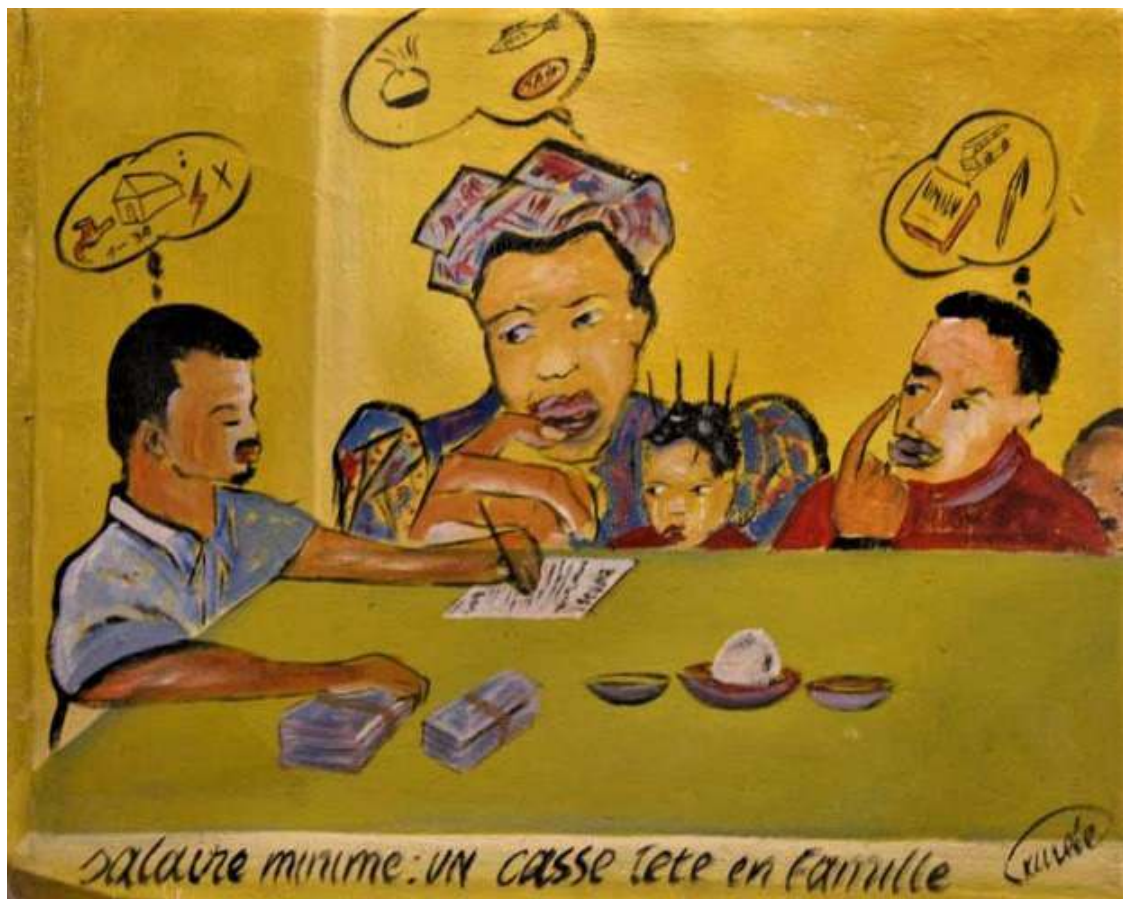


Tableau « Salaire minime : un casse-tête en famille ! » de Kwele, Lubumbashi, 2001 (Collection Bogumil Jewsiewicki).

En 1973, 85 % de la population active sont composés de salariés contre 42 % en l'an 2000.¹⁶ Le problème de survie de milliers de chômeurs commence à se poser avec acuité dans la ville de Lubumbashi. Les travailleurs salariés eux-mêmes ne se sentent plus à l'abri des tracasseries de la vie. De plus en plus, le salaire insuffisant et irrégulier ne leur permet plus de jouer efficacement leur rôle de pourvoyeur et de source importante de revenu dans leurs ménages. C'est la période de « rediabolisation » du travail.¹⁷

On assiste à la libéralisation de l'exploitation minière artisanale (1999) en RD Congo en général et au Katanga en particulier, à la faillite de la Gécamines, à la naissance de petites et moyennes entreprises minières qui se partagent les concessions de la Gécamines ou les exploitent en partenariat avec ladite entreprise.

¹⁶ Cf. pour de plus amples renseignements : PETIT P. (éd.), *Lubumbashi 2000. La situation des ménages dans une économie de précarité*. Rapport des recherches effectuées durant la première session des travaux de l'Observatoire du changement urbain, juin-octobre 2000, Lubumbashi, 2001.

¹⁷ Certains métiers peu rémunérateurs comme l'enseignement, la fonction publique, etc., ne sont plus considérés comme du travail, mais comme une salle d'attente. Les personnes qui exercent ces métiers sont difficilement acceptées comme locataires, car on les considère comme peu solvables.

Dans un monde où l'assistance sociale est absente, la lutte pour la survie favorise la création du travail informel considéré alors comme soupape de sécurité pour les populations en détresse. Ainsi le formel (le travail salarié), et l'informel forment-ils un couple bien sûr antagoniste, mais pourtant condamné à cheminer ensemble et à se prendre en charge mutuellement pour la survie de la société en crise.¹⁸ C'est ici que l'on commence à parler des familles « matrifocales » et « puérifocales ».¹⁹

2000 - 2003

La période qui s'étend de 2000 à 2003 est une période trouble caractérisée par la guerre d'agression de la RD Congo par les pays voisins, à savoir le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Jusqu'en 2000, la ville de Lubumbashi et ses alentours vivent au rythme de la Gécamines naguère florissante. Elle fait fonctionner plusieurs autres entreprises qui subissent le même sort qu'elle par la suite. Beaucoup d'entre elles, notamment la Sintexkin et la Tabacongo, doivent fermer lorsque la Gécamines reconnaît sa faillite au profit de nouveaux partenaires. La Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), société nationale de transport, bien qu'ayant le monopole sur le transport ferroviaire, ne se remet pas, elle non plus, de la débâcle de la Gécamines.²⁰

Faisant face à une situation économique défavorable, le gouvernement de la RD du Congo entame alors une politique de réduction des effectifs des entreprises publiques en vue de relancer la production du pays. En 2002, avec la complicité de la Banque mondiale, la Gécamines, incapable de faire face aux besoins de ses travailleurs, procède à la réduction sensible de ses effectifs en mettant à la porte tous ceux qui ont déjà totalisé 25 ans et plus de prestation en son sein. C'est une sorte de « quitte ou double » ou encore « Ou c'est toi ou c'est moi ». D'où l'invention de la fameuse formule *Départ Volontaire* (« D.V »).²¹

La Gécamines et ses activités sociales sont profondément restructurées. Cette reconfiguration suppose, entre autres, la programmation des départs « volontaires » dont le premier contingent concerne quelque 9 800 agents de la Gécamines sur un effectif total de 23 484 personnes, soit 41,73 %. La décision est justifiée par la baisse considérable de la production de l'entreprise minière. En effet, de 476 000 tonnes métriques de cuivre en 1986, la production tombe à quelque 19 000 tonnes métriques de cuivre en 2002. Avec un effectif de 23 484 travailleurs, la productivité est de 0,8 tonne par agent contre 14,4 tonnes par agent en 1986. La réduction de la production et des recettes amène les responsables de l'entreprise et les autorités du pays à envisager le reclassement du sureffectif pour la

¹⁸ Pour en savoir plus le processus d'informalisation du travail et ses conséquences, voir l'article de Sara Geenen publié dans ce numéro de *Dynamiques* : GEENEN S., « L'informalisation du travail. Une enquête dans les sous-traitances du secteur minier en RD Congo », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n°15-16 : Travail et conditions de travail en RD Congo hier et aujourd'hui, octobre 2021, mis en ligne le 18 octobre 2021. URL : www.carhop.be.

¹⁹ Voir DIBWE DIA MWEMBU D., *Bana Shaba abandonnés par leur père...* L'expression « familles matrifocales » désigne des familles dans lesquelles ce sont les mères qui apportent les ressources principales. En suivant la même logique, on parle de « familles puérifocales » quand ce sont les enfants qui apportent les ressources principales pour la survie de la famille.

²⁰ La SNCC fonctionnait en effet principalement grâce aux recettes versées par cette compagnie pour le transport de son minerai. En 2008, les travailleurs comptaient plus de 30 mensualités impayées.

²¹ Ces départs n'avaient rien de volontaire. Les travailleurs, coincés par la faim et la misère, compte tenu de nombreux mois d'absence de salaire, étaient nombreux à avoir souscrit à cette opération.

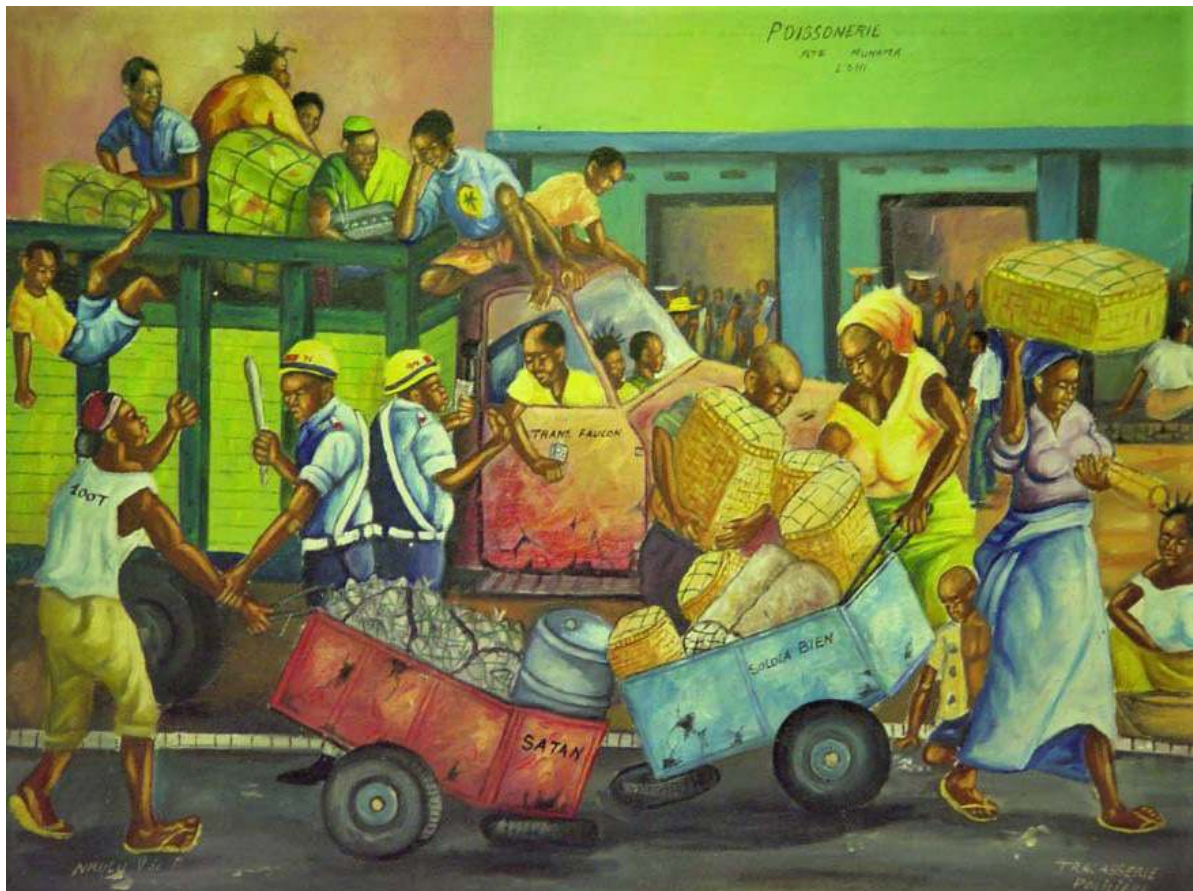


Tableau « Création et développement des activités informelles » de Vincent de Paul Nkulu, Lubumbashi, 1995 (Collection Bogumil Jewsiewicki).

relance de l'économie congolaise. 11 264 demandes de départ volontaire sont enregistrées (soit 48 % des effectifs totaux de la Gécamines). De toutes ces demandes, seuls 10 654 agents (44,9 %), dont l'âge moyen est de 56 ans, sont partis de la Gécamines depuis 2003.

D'autres entreprises publiques telles que la Solbena, la Tabacongo, la SNCC, Mecelco, etc., se mettent soit à fermer leurs portes, soit à procéder à un licenciement massif de travailleurs, soit enfin ne payent pas leurs employés durant plusieurs mois. Du point de vue des travailleurs, cette période se caractérise par un vagabondage professionnel, une déstabilisation des emplois et des ménages et un cumul de plusieurs activités pour la survie de familles.

La Gécamines, incapable d'exploiter ses carrières à cause de la vétusté de ses outils de production, accepte, sur proposition du gouvernement, de travailler en sous-traitance avec d'autres entreprises minières, phénomène nommé *Mining*. Celui-ci semble soulager non seulement les populations avoisinant les carrières qui trouveront un emploi (creuseurs, tamiseurs, *kuanda*²², etc.) mais aussi et surtout les travailleurs « Départs volontaires » de la Gécamines, qui vont pouvoir être engagés dans la mesure où beaucoup d'entreprises minières exigent des demandeurs d'emploi une expérience professionnelle d'au moins cinq ans. De toutes les façons, la présence des *Minings* est considérée comme une période de salut pour la population du Katanga et de Lubumbashi qui croupit depuis longtemps dans la misère.

²² Il s'agit des personnes qui jouent le rôle de la benne dans l'acheminement des minerais à la palette. En d'autres termes, ce sont des manutentionnaires, des transporteurs des minerais du sous-sol à la surface.

2003 - 2008

La période de 2003 à 2008 peut être considérée comme une période de floraison des entreprises minières. L'analyse des biographies nous permet de conclure à une amélioration des conditions de vie, mais toute la population n'en sent pas encore les effets. La réindustrialisation en est encore à un état embryonnaire.

À peine la population commence-t-elle à se relever de sa misère que la crise financière mondiale de 2008 frappe à la porte de la RD Congo. L'année 2009 s'avère ainsi une année de crise aux conséquences socioéconomiques désastreuses. On enregistre une baisse vertigineuse des activités économiques caractérisées par la chute des cours des matières premières comme le cuivre, le cobalt, etc., la fermeture de plusieurs entreprises surtout minières et l'augmentation du taux de chômage (96 % contre 8 % en 1982) suite au licenciement de plus ou moins 300 000 travailleurs dont environ 80 % dans le secteur minier.

« Ce qui amènera tous les autres acteurs de ce secteur dont les fondeurs, les creuseurs artisanaux, les comptoirs ainsi que les négociants, à également fermer leurs portes. Une cinquantaine d'entreprises minières et des centaines de petits comptoirs d'achat cessent leurs activités depuis fin 2008. Des milliers d'ouvriers et de creuseurs artisanaux se retrouvent au chômage. Selon le gouvernement provincial du Katanga, la faillite de ces entreprises a contraint au chômage un peu plus de 300 000 ouvriers dans la province cuprifère. »²³

À partir de 2010, la RD Congo enregistre des taux de croissance instables et en constant recul. Cette situation s'améliore à partir de 2016 avec des taux de croissance positifs (2,4 % en 2016 ; 3,7 % en 2017 ; 5,8% en 2018, avec un léger recul en 2019 avec 4,4 %).²⁴ Mais ces taux sont loin d'améliorer les conditions de vie de la population congolaise dont le pouvoir d'achat se réduit de plus de la moitié entre 2015 et 2017. Il faut noter ici la progression constante du travail informel dans la mesure où les salaires demeurent dérisoires dans le secteur formel. La majorité de la population est occupée par des emplois précaires ou par le secteur informel.²⁵ Nous clôturons cette section par la citation de Claude Sumata sur le chômage en RD Congo :

« Le chômage persiste toujours en RDC en dépit des taux de croissance économique pharamineux enregistrés au cours des 17 dernières années. Ceci est dû surtout au fait que l'économie congolaise n'est pas diversifiée. En effet, elle demeure sous la dépendance flagrante de secteurs des ressources naturelles. Ces derniers fournissent de l'emploi aux mineurs et aux exploitants forestiers informels et une portion congrue d'emplois formels dans les grandes entreprises ». ²⁶

²³ YAV KATSHUNG J., *L'impact social de la crise financière mondiale en République Démocratique du Congo. Une étude*, s.l., août 2009, <http://ejn.org.za/en/wp-content/uploads/2017/07/DRC-Research.pdf>, page consultée le 12 avril 2021.

²⁴ KIBALA KUMA J., « Pauvreté et chômage en République Démocratique du Congo : état des lieux, analyses et perspectives », août 2020, p. 4, *HAL archives-ouvertes.fr*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02909695/document>, page consultée le 14 avril 2021.

²⁵ KIBALA KUMA J., « Pauvreté et chômage en République Démocratique du Congo : état des lieux, analyses et perspectives », août 2020, p. 21, *HAL archives-ouvertes.fr*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02909695/document>, page consultée le 14 avril 2021.

²⁶ SUMATA C., « Emploi de jeunes et dynamique de l'entrepreneuriat en RD. Congo : Une évaluation des mécanismes d'auto-emploi », avril 2020 (Documents de recherche de l'Observatoire de la Francophonie économique-DROFE, n° 7), p. 3, <https://ofe.umontreal.ca/fileadmin/ofe/documents/Drofe/DROFEno7.pdf>, page consultée le 15 avril 2021.

CONCLUSION

Le thème « Travail, hier et aujourd'hui » tombe bien à propos au moment où le Congolais prône la reconstruction nationale, c'est-à-dire la remise au travail de la nation tout entière.

Après l'indépendance du pays, le travail perd son contenu social et économique d'autrefois. Les travailleurs de Lubumbashi ne vivent plus de leur salaire comme jadis à la fin de l'époque coloniale. La famille ne joue plus son rôle d'espace de sécurité pour ses membres, notamment pour les enfants. Les hommes et surtout les femmes investissent dans la pratique des activités économiques informelles. Le travail n'est plus considéré comme un moyen de développement du pays, mais seulement comme un moyen de survie. Le vrai travail rémunérateur apporte le respect à celui qui l'exerce dans la mesure où le travailleur satisfait les besoins des membres de sa famille.

En matière d'emploi et de protection sociale, la RD Congo doit appliquer la Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (PNEFP), adoptée par le gouvernement congolais en 2015, qui est de nature à contribuer à la réduction du chômage. Au Katanga, la réduction de la pauvreté passe par le rééquilibrage de l'économie katangaise en faveur de l'agriculture en améliorant l'accès aux sources de financement et en développant les infrastructures de base.²⁷

« Quand la GÉCAMINES était le seul producteur », déclare Albert Yuma, « elle produisait près de 500 000 tonnes par an. Elle représentait 60 à 70 % des revenus de l'État. Aujourd'hui, avec le code minier de 2002, on a cédé nos mines et on a produit plus de 1 millions de tonnes. Et ces entreprises internationales ne contribuent même pas à 20 % du PIB de l'État congolais ».²⁸

Au moment de conclure cet exposé, une question peut ouvrir de nouvelles pistes de recherches. Faut-il revisiter les contrats miniers de façon à permettre à la RD Congo de faire bénéficier sa population des dividendes de l'exploitation de ses mines et autres richesses ?

POUR CITER CET ARTICLE

DIBWE DIA MWEMBU D., « Travail hier et aujourd'hui à Lubumbashi. Perspectives générales », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n°15-16 : Travail et conditions de travail en RD Congo hier et aujourd'hui, octobre 2021, mis en ligne le 18 octobre 2021. URL : www.carhop.be.

²⁷ KIBALA KUMA J., « Pauvreté et chômage... », p. 21.

²⁸ Extrait de l'interview du président national de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), Albert Yuma, à l'issue de la conférence tenue au conseil atlantique à Washington, cité dans « RDC : «Les miniers ne contribuent qu'à hauteur de 5 % dans le budget de l'État», selon la FEC », *Radio Okapi*, mis en ligne et modifié le 15 avril 2018, <https://www.radiookapi.net/2018/04/15/actualite/economie/rdc-les-miniers-ne-contribuent-qua-hauteur-de-5-dans-le-budget-de>, page consultée le 14 avril 2021.